



Comment porter plainte pour escroquerie au jugement

Par **tristedelavie**, le **24/11/2016** à **09:57**

Bonjour,

j'aimerais porter plainte , contre une escroquerie au jugement , qui a influencé la justice , en première instance et deuxième instance (usage de mensonge et détournement des dires , de la personne , pour obtenir raison face à la justice et donc contre moi .

destruction volontaire du matériel , l'espère a déclaré nous ne pouvons pas la mettre en service .

déformation du fonctionnement de cette dite machine et mensonge suite à une expertise amiable .

et pour finir les documents et notice que j'avais fournis à mon avocat ,qui prouvaient sa mauvaise fois ne sont jamais paru , en appelle ?

Merci, de votre réponse.

Cordialement tristedelavie .

Par **MARKOWICZ BENJAMIN**, le **25/11/2016** à **17:07**

Bonjour,

il faut étudier si l'infraction est caractérisée selon les termes de la loi en fonction des éléments de votre dossier

puis déposer plainte, de préférence au procureur et de préférence par un avocat car cette plainte doit être rédigée et articulée juridiquement

cordialement

Par **tristedelavie**, le **26/11/2016** à **12:30**

bonjour et merci de votre réponse , tout les avocats que j'ai pu rencontrer , la même réponse vous êtes condamné vous devez payer .

je leur ai démontré mes dires (cela n'est pas possible) malgré les preuves que je leurs montrais .

Face a ma bonne fois , je suis fou de rage , que je ne puisse me faire entendre
même dans les dépens une grande partie des sommes ne m'appartiennent pas l'huissier ne
veux rien entendre ?
malgré que mon assurance le confirme ?
je suis perdu un combat de titan , face à tout cela.
cordialement, tristelavie.